

BILANS (ACTIF)

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)</b>	<b>2.378.523,88</b>	<b>1.856.819,07</b>	<b>521.704,81</b>	<b>781.409,59</b>
* Frais préliminaires			0,00	0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2.378.523,88	1.856.819,07	521.704,81	781.409,59
* Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>67.121.875,00</b>	<b>1.134.133,00</b>	<b>65.987.742,00</b>	<b>65.987.742,00</b>
* Immobilisations en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1.134.133,00	1.134.133,00	0,00	0,00
* Fonds commercial	65.987.742,00		65.987.742,00	65.987.742,00
* Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>606.958.263,82</b>	<b>500.550.464,35</b>	<b>106.407.799,47</b>	<b>103.535.837,49</b>
* Terrains	66.643.923,00		66.643.923,00	66.643.923,00
* Constructions	28.896.392,74	28.882.612,49	13.880,25	62.696,75
* Installations techniques, matériel et outillage	493.438.270,19	453.924.797,36	39.513.472,81	36.782.641,40
* Matériel transport	5.591.860,98	5.374.579,31	217.301,67	0,00
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	11.719.036,91	11.699.815,17	19.221,74	46.676,34
* Autres immobilisations corporelles	688.760,00	688.760,00	0,00	0,00
* Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>1.637.824,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1.637.824,76</b>	<b>1.637.824,76</b>
* Prêts immobilisés				
* Autres créances financières	1.536.324,76		1.536.324,76	1.536.324,76
* Titres de participation	101.500,00		101.500,00	101.500,00
* Autres titres immobilisés				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>				
* Diminution des créances immobilisées				
* Augmentation des dettes financières				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>678.096.487,46</b>	<b>503.541.416,42</b>	<b>174.555.071,04</b>	<b>171.942.813,84</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>45.332.449,36</b>	<b>0,00</b>	<b>45.332.449,36</b>	<b>36.787.591,33</b>
* Marchandises				
* Matières et fournitures consommables	12.403.102,14		12.403.102,14	11.489.620,45
* Produits en cours	696.217,60		696.217,60	183.456,00
* Produits intermédiaires et produits résiduels				
* Produits finis	32.233.129,62		32.233.129,62	25.114.514,88
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>100.918.541,66</b>	<b>0,00</b>	<b>100.918.541,66</b>	<b>78.003.245,28</b>
* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	1.905.249,70		1.905.249,70	782.314,00
* Clients et comptes rattachés	86.183.640,88		86.183.640,88	63.784.086,60
* Personnel	62.633,57		62.633,57	67.601,13
* Etat	6.655.504,09		6.655.504,09	7.627.145,13
* Comptes d'associés	0,00		0,00	0,00
* Autres débiteurs	6.111.513,42		6.111.513,42	5.681.513,42
* Comptes de régularisation - actif	0,00		0,00	60.585,00
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>143.826,04</b>		<b>143.826,04</b>	<b>0,00</b>
(Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>146.394.817,06</b>	<b>0,00</b>	<b>146.394.817,06</b>	<b>114.790.836,61</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>				
* Chèques et valeurs à encaisser	279.696,27		279.696,27	172.810,79
* Banques, T.G. et C.C.P.	149.680,84		149.680,84	601.416,62
* Caisse, Régies d'avances et accreditifs	8.521,61		8.521,61	18.080,70
<b>TOTAL III</b>	<b>437.898,72</b>		<b>437.898,72</b>	<b>792.308,11</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>824.929.203,24</b>	<b>503.541.416,42</b>	<b>321.387.786,82</b>	<b>287.525.958,56</b>

BILANS (PASSIF)

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

	EXERCICE		EXER. PREC.	
	EXERCICE	EXER. PREC.	EXERCICE	EXER. PREC.
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
* Capital social ou personnel (1)	47.838.230,00	258.255.500,00		
* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé - capital appelé				
* Primes d'émission, de fusion, d'apport		150.156.107,00		
* Ecart de réévaluation				
* Réserve légale	0,46	4.572.204,49		
* Réserve d'investissement		31.800.186,90		
* Réserve volontaire		10.781.008,07		
* Report à nouveau	(34.570.589,92)	(502.410.481,55)		
* Résultats nets en instance d'affectation (2)				
* Résultat net de l'exercice (2)	7.429.125,30	9.483.951,17		
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>20.696.765,84</b>	<b>(37.361.523,92)</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>				
* Subventions d'investissement				
* Provisions réglementées				
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>128.916.843,20</b>	<b>128.916.843,20</b>		
* Emprunts obligataires				
* Autres dettes de financement	128.916.843,20	128.916.843,20		
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET (D)</b>				
* Provisions pour risques				
* Provisions pour charges				
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>				
* Augmentation des créances immobilisées				
* Diminution des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>149.613.609,04</b>	<b>91.555.319,28</b>		
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>108.626.450,42</b>	<b>150.375.290,78</b>		
* Fournisseurs et comptes rattachés	44.118.181,23	36.740.895,28		
* Clients créditeurs, avances et acomptes	4.641.333,29	6.338.901,56		
* Personnel	3.713.760,36	3.716.600,55		
* Organismes sociaux	13.181.912,36	13.889.546,82		
* Etat	31.412.148,10	32.375.890,30		
* Comptes d'associés	6.136.325,51	53.594.489,51		
* Autres créanciers	1.538.000,00	1.534.000,00		
* Comptes de régularisation - passif	3.884.789,57	2.184.876,76		
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET Cf (G)</b>	<b>143.826,04</b>	<b>4.107,77</b>		
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)</b>	<b>48.070,76</b>	<b>222.767,85</b>		
(Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>108.818.347,22</b>	<b>150.602.166,40</b>		
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>				
* Crédits d'escompte	47.789.933,21	31.210.901,48		
* Crédits de trésorerie	7.854.191,91	7.558.683,87		
* Banques (solides créditeurs)	3.311.705,44	6.598.687,53		
<b>TOTAL III</b>	<b>62.955.830,56</b>	<b>45.368.472,88</b>		
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>321.387.786,82</b>	<b>287.525.958,56</b>		

(1) Capital personnel débiteur  
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

0,00 (0,00)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (Suite)

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXER.PREC. 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exer.prec. 2		
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
* Ventas de marchandises (en état)				
* Ventas de biens et services produits				
Chiffres d'affaires	134.730.962,47	0,00	134.730.962,47	78.993.575,43
* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	7.631.376,34		7.631.376,34	1.194.472,08
* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
* Subventions d'exploitation				
* Autres produits d'exploitation				
* Reprises d'exploitation; transfert de charges				
Chiffres d'affaires	<b>TOTAL I</b>	<b>142.362.338,81</b>	<b>142.362.338,81</b>	<b>80.188.047,51</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
* Achats revendus (2) de marchandises				
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	84.521.673,05	150.056,56	84.671.729,61	46.494.413,91
* Autres charges externes	16.593.176,41	107.448,22	16.700.624,63	12.580.118,13
* Impôts et taxes	770.647,08		770.647,08	769.597,29
* Charges de personnel	21.016.206,53	31.180,00	21.047.386,53	18.246.698,65
* Autres charges d'exploitation	0,00		0,00	0,00
* Dotations d'exploitation	5.386.574,76		5.386.574,76	4.632.928,15
<b>TOTAL II</b>	<b>128.288.277,83</b>	<b>288.684,78</b>	<b>128.576.962,61</b>	<b>82.723.756,13</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>13.785.376,20</b>	<b>(2.535.708,62)</b>
<b>III PRODUITS FINANCIERS</b>				
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	7.810,00		7.810,00	7.810,00
* Gains de change	7.189,52		7.189,52	913,77
* Intérêts et produits financiers				
* Reprises financières; transfert de charges	4.104,77		4.104,77	717,27
<b>TOTAL III</b>	<b>19.104,29</b>		<b>19.104,29</b>	<b>9.441,04</b>
<b>IV CHARGES FINANCIERES</b>				
* Charges d'intérêts	5.060.397,64		5.060.397,64	1.442.971,90
* Pertes de change	70.931,88		70.931,88	908,08
* Autres charges financières				
* Dotations financières	143.826,04		143.826,04	4.107,77
<b>TOTAL IV</b>	<b>5.275.155,56</b>	<b>0,00</b>	<b>5.275.155,56</b>	<b>1.447.984,75</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>(5.256.051,27)</b>	<b>(1.438.543,71)</b>
<b>RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>8.529.324,93</b>	<b>(3.974.252,33)</b>

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXER.PREC. 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exer.prec. 2		
<b>VII RESULTAT COURANT (reports)</b>			<b>8.529.324,93</b>	<b>(3.974.252,33)</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
* Produits des cessions d'immobilisation	93.000,00		93.000,00	0,00
* Subventions d'équilibre				
* Reprises sur subventions d'investissement				
* Autres produits non courants	15.262,49		15.262,49	13.938.812,11
* Reprises non courantes; transfert de charges				
<b>TOTAL VIII</b>	<b>108.262,49</b>		<b>108.262,49</b>	<b>13.938.812,11</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0,00		0,00	0,00
* Subventions accordées				
* Autres charges non courantes	669.417,12		669.417,12	15.902,61
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				0,00
<b>TOTAL IX</b>	<b>669.417,12</b>	<b>0,00</b>	<b>669.417,12</b>	<b>15.902,61</b>
<b>X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>(561.154,63)</b>	<b>13.922.909,50</b>
<b>XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>7.968.170,30</b>	<b>9.948.657,17</b>
<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	539.045,00		539.045,00	464.706,00
<b>XIII RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>7.429.125,30</b>	<b>9.483.951,17</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>142.489.705,59</b>	<b>94.136.300,66</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>135.060.580,29</b>	<b>84.652.349,49</b>
<b>XVI RESULTAT NET (total des produits - total des charges)</b>			<b>7.429.125,30</b>	<b>9.483.951,17</b>

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co  
Expertise Comptable - Audit - Conseil

Price Waterhouse

MED PAPER SA  
Page 2

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co  
Expertise Comptable - Audit - Conseil

Price Waterhouse

Nova Africa Business Center  
49 Rue Al Hanoufal - Ville Montagne  
90 040 TANGER

Aux Acteurs  
MED PAPER SA  
Tanger

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MED PAPER SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 20 696 766 dont un bénéfice net de DH 7 429 125.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MED PAPER SA, au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

1. Certaines charges avaient été refacturées en 2010 par la Société à l'un de ses anciens actionnaires à cette date mais non reconnues par ce dernier pour un montant de DH 4,3 millions. Par ailleurs, celui-ci réclame à MED PAPER S.A. le remboursement d'une avance de trésorerie de DH 0,9 million non reconnue par MED PAPER S.A. et son compte courant de DH 2 millions. Le Conseil d'Administration tenu le 24 mars 2017 a décidé l'abandon par MED PAPER S.A. de la créance susmentionnée de DH 4,3 millions sachant que les négociations sont toujours en cours pour arriver à un accord et compenser cette somme avec la dette envers cet ancien actionnaire, laquelle totalise DH 2,9 millions. A la date d'aujourd'hui, le dénouement final de ces opérations, n'a pas encore eu lieu et MED PAPER S.A. dit poursuivre encore lesdites négociations et a maintenu en l'état dans ses comptes au 31 décembre 2022 la créance et la dette. A ce stade, nous ne sommes toujours pas en mesure de savoir quel sort sera réservé à ces montants.

2. La Société avait fait l'objet en 2009 d'un contrôle fiscal couvrant les exercices clos les 31 décembre 2005 à 2008, suite à quoi l'Administration fiscale avait réclamé DH 3,7 millions hors pénalités et majorations. La Société avait réitéré cette réclamation et n'avait constaté aucune provision pour y faire face. En mars 2023, la Société a conclu un protocole d'accord avec l'Administration fiscale pour l'apurement des arriérés des dettes fiscales. Le Management estime que ce protocole d'accord couvre tous les contentieux fiscaux jusqu'en 2021 compris. Suite à quoi il découlerait cependant de ce même protocole une charge nette après remise gracieuse de majorations et pénalités de retard un dé de DH 2,5 millions au titre des arriérés d'impôts non encore constaté au 31 décembre 2022 en comptabilité.

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co  
Expertise Comptable - Audit - Conseil

Price Waterhouse

MED PAPER SA  
Page 2

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse, et nous sommes acquies des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Parmi ces points nous avons considéré notamment le recouvrement des créances clients et le paiement des dettes, deux questions clés que nous avons traitées comme suit :

(a) **Recouvrement des créances clients**

Au 31 décembre 2022, le solde des créances clients et comptes rattachés s'élevait à DH 86 millions. Le management de la Société doit s'assurer du suivi régulier de l'ancienneté des créances, analyser les risques de non recouvrement, déterminer le niveau de dépréciation à considérer le cas échéant et le constater dans le bilan.

Nous avons considéré que le recouvrement des créances clients et comptes rattachés comme point clé d'audit, compte tenu de l'importance significative de ces créances dans le bilan de la Société et du jugement du management nécessaire à la détermination de la dépréciation éventuelle de ces créances.

Les principales procédures d'audit que nous avons mises en œuvre en réponse à ces aspects sont les suivantes :

- Nous avons procédé à une évaluation du système de contrôle interne lié à la gestion des ventes et des clients ;
- Nous avons également, sur la base d'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification de ces créances ;
- Nous avons procédé aux circularisations des clients les plus importants et validé les soldes y afférents ;
- Nous avons vérifié les règlements de clients reçus postérieurement à la date de clôture ;
- Nous avons ensuite analysé les retards de paiement des créances restant non encaissées, obtenu du management de la Société les raisons du retard dans le recouvrement et apprécié le bien fondé de la non constatation de provisions pour dépréciation les concernant.

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co  
Expertise Comptable - Audit - Conseil

Price Waterhouse

MED PAPER SA  
Page 3

(b) **Paiement des dettes**

Au 31 décembre 2022, le solde des dettes envers les fournisseurs, les organismes sociaux et l'Administration fiscale s'élevait respectivement à DH 44 millions, DH 13 millions et DH 31 millions. Le management de la Société doit s'assurer du paiement régulier de ces dettes conformément aux délais légaux ou contractuels.

Nous avons considéré que le règlement des dettes comme point clé d'audit, compte tenu de l'importance significative de ces dettes dans le bilan de la Société et les incidences éventuelles des retards de paiements sur les comptes et la trésorerie de la Société.

Les principales procédures d'audit que nous avons mises en œuvre en réponse à ces aspects sont les suivantes :

- Nous avons procédé à une évaluation du système de contrôle interne lié à la gestion des achats et des décaissements ;
- Nous avons également, sur la base d'échantillonnage, testé la documentation comptable pour la justification de ces dettes ;
- Nous avons procédé aux circularisations des fournisseurs les plus importants et validé les soldes y afférents ;
- Nous avons vérifié les règlements des dettes fournisseurs émis postérieurement à la date de clôture ;
- Nous avons procédé à la vérification des déclarations fiscales et sociales, l'antériorité des arriérés sociaux et fiscaux et les protocoles d'accords y afférents.

(c) **Autres information ou événement**

Nous avons demandé et obtenu du Management, sa confirmation par écrit, qu'il nous a communiqué tous documents et informations dont il a connaissance, et pouvant avoir un impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

**Rapport de gestion**

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 27 mars 2023, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

**Autres points**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le premier paragraphe du présent rapport, nous attirons votre attention sur le fait suivant :

La réalisation effective du protocole d'accord signé entre la Société et l'une de ses banques et dont l'effet a été constaté en 2016, restait tributaire de la vente en cours d'un terrain appartenant à la Société. A ce jour et en attendant l'obtention d'une dérogation administrative le concernant, ce terrain n'est toujours pas vendu. Le management de la Société confirme cependant que cette vente sera réalisée et ne remet pas en cause le protocole malgré le dépassement des délais prévus.

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co  
Expertise Comptable - Audit - Conseil

Price Waterhouse

MED PAPER SA  
Page 4

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co  
Expertise Comptable - Audit - Conseil

Price Waterhouse

MED PAPER SA  
Page 5

- Nous acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'y il a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée ; ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport.

PRICEWATERHOUSECOOPERS UHY Ben Mokhtar & Co  
Expertise Comptable - Audit - Conseil

Price Waterhouse

MED PAPER SA  
Page 6

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler les concernant.

Tanger, le 27 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

PRICE WATERHOUSE UHY Ben Mokhtar & Co

Price Waterhouse  
101, Bd. Messira Al Khadra  
33100 Casablanca - Maroc

UHY Ben Mokhtar & Co  
Expertise Comptable - Audit - Conseil  
101, Bd. Messira Al Khadra  
33100 Casablanca - Maroc

med PAPER  
Société anonyme au capital de 47.838.230,00 DH  
Siège Social : Zone Industrielle, Route de Tétouan  
N° 19, B.P n° 400, Tanger

**Communication Activité et résultats annuels 2022**

Le Conseil d'Administration de la société MED PAPER s'est réuni le lundi 27 mars 2023 au siège de la société, sis à Tanger, sous la présidence de M. Mahsine SEFRIOUL.

Lors de cette réunion, les membres du Conseil ont passé en revue les principaux faits marquants de l'activité de la société au cours de l'année 2022, qui a été marquée par une augmentation des ventes de 71% par rapport à l'exercice 2021. Cette augmentation est due à la reprise de l'activité économique.

Prédate de l'exploitation (en Kdh)	2021	2022	Evolution en %
Ventes (A)	78 094	134 731	71%
Variation de stocks de produits (B)	1 194	7 631	539%
Chiffre d'affaires (A+B)	80 188	142 362	72%

Par la suite, le Conseil a procédé à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2022. Il en ressort un résultat net positif de 7,4 MDH.

On note une nette amélioration de la valeur ajoutée qui a presque doublé. Le résultat d'exploitation s'est nettement amélioré, il est devenu positif de 13 785 Kdh pendant qu'il était négatif en 2021.

**Faits marquants et Perspectives 2023**

Malgré un contexte difficile inflationniste de forte augmentation des prix des intrants et de l'énergie, MED PAPER a réussi à relancer son activité.

MED PAPER reste confiante quant aux opportunités que présente le marché marocain avec l'entrée en vigueur de la loi sur la préférence nationale.

MED PAPER a redressé son capital en 2022 pour être conforme aux dispositions de l'article 357 de la loi 17-05 du 30 Août 1996 modifiée par la loi 20-05, déclinée la continuité d'exploitation ; et ce suite à une augmentation de capital par coup d'accordéon.

Ainsi le Capital de MED PAPER est devenu 47.838.230,00 Dhs divisé en 4.783.823 actions de 10 dirhams de valeur.

Lien du Rapport Financier annuel 2022 sur notre site internet : <http://med-paper.ma/index.php/finances.html>

COMMUNIQUE DE PRESSE